

Après la chute du mur de Berlin en 1989, les pays d'Europe de l'Est représentaient une promesse de renouveau. Ils sont devenus pour certains des figures revendiquées de la contestation des démocraties libérales en conflit avec l'Union européenne. Cette dernière a d'ailleurs déclenché contre la Hongrie et la Pologne une procédure de sanctions au titre de l'article 7 du traité de l'Union européenne (violations de l'état de droit). Pourtant ces pays sont loin de poursuivre une marche sans accroc vers un autoritarisme chaque jour renforcé.

*Lire la suite sur [RFI](#).*